

Les 12 lois universelles

Communication reçue par Madame Adéla Tremblay Sergerie

Le 20 janvier 1979

1^{re} loi : Je reconnais Dieu en toutes choses

Il faut croire que Dieu est le Créateur de l'univers. S'il est le Créateur de l'univers, ses lois en règlent la marche et en donnent la forme et la structure. Si on reconnaît que toute la création vient de Dieu, on reconnaît Dieu en toutes choses.

2^e loi : Je suis conscient que j'appartiens à un tout

Le cosmos comme on l'a reconnu à la première loi, est la création de Dieu seul. Je suis un homme, je fais donc partie de cette création. Je dois donc être conscient que j'en suis une cellule, et que chaque cellule d'un organisme doit remplir la fonction pour laquelle elle a été créée.

3^e loi : Je suis conscient que mon âme avec son support est un membre actif et nécessaire dans le cosmos

Dieu a créé le cosmos en descendant ses vibrations de la plus haute à la plus basse. Mais il a voulu faire participer sa création même à l'évolution du cosmos. Cet élément créateur est l'âme. Mais l'âme est spirituelle, elle est énergie, elle ne peut creuser la matière. Il a donc fallu un support physique avec une intelligence et des mains pour sculpter les éléments de l'univers. L'âme avec son support est donc le lien qui unit Dieu à la matière. L'âme est donc nécessaire à l'évolution du cosmos.

4^e loi : J'agis comme membre responsable de l'équilibre du cosmos

Chaque âme est responsable du plan qu'elle a reçu en s'incarnant dans tel degré de l'univers. Le travail qu'elle a à faire ne peut l'être par une autre. C'est son plan individuel, c'est son chemin, c'est son édifice qu'elle a à construire et c'est elle qui doit aller de degré en degré rejoindre le zéro de l'univers.

5^e loi : Je suis conscient que l'homme est le miroir exact de l'univers

La matière quelle qu'elle soit contient dans ses plus petites parties l'univers entier. Il y a dans chaque atome la reproduction exacte du cosmos. Donc l'homme qui est composé de milliards et de milliards d'atomes contient en autant de reproductions, le cosmos. De plus, son âme contient, elle aussi, tout le plan de l'univers, un plan réalisable pour rejoindre la perfection

divine. L'homme est donc le miroir de l'univers.

6^e loi : Je suis conscient que toute âme doit réaliser un plan donné par le Créateur

Si l'âme de l'homme reçoit un plan à réaliser dès son incarnation, elle doit donc le réaliser à moins de penser que Dieu fait des choses improvisées. S'il a déposé dans chaque degré du cosmos des éléments pour réaliser une partie de l'évolution de l'univers, c'est donc que ces éléments sont nécessaires à l'évolution. Si l'âme reçoit le plan de ce degré, elle est donc obligée avec un support physique conscient de le réaliser. Autrement, il y a un déséquilibre dans une partie de l'univers, car toutes les cellules ne travaillent pas en synergie.

7^e loi : Je suis conscient que la pensée, la volonté libre de l'homme est l'acte nécessaire à la réalisation du plan de l'âme

D'abord, il faut savoir ce qu'est la pensée et quel impact elle peut avoir sur la matière physique qui lui est inférieure. La pensée est le moyen de communication de l'homme avec l'univers. Elle puise les énergies du cosmos pour se les assimiler afin qu'elle puisse les remettre dans la matière que ses membres physiques manipulent. La pensée agit donc sur tout ce qui lui est inférieur. Elle agit sur les cellules biologiques; elle leur donne des commandements. Elle agit sur les plantes en les entourant d'un magnétisme positif si la pensée répond aux lois. Elle agit sur les animaux et même sur la température. Donc la pensée en accord avec le corps physique, réalise le plan de l'âme. Pour qu'un plan soit réalisé, il faut qu'il y ait au commencement une pensée, puis un but, puis un acte. De là, la nécessité qu'a le corps de réaliser le plan de l'âme.

8^e loi : Je suis conscient des pouvoirs en potentiel dans le cerveau de l'homme

Dieu en donnant un support à l'âme a donc donné à ce support tout ce qu'il faut pour réaliser le plan de l'âme. Mais comme l'âme doit évoluer par des actes, ce que possède son support n'est qu'en potentiel. Ce potentiel est contenu dans ses cellules nerveuses centrales. Le cerveau de l'homme, lorsqu'il est suffisamment évolué pour recevoir un support spirituel possède donc tout ce qu'il faut pour se développer jusqu'à la connexion avec Dieu lui-même.

9^e loi : Je suis conscient du pouvoir qu'a l'homme de développer en lui ce qu'a déposé le Créateur

Si le Créateur a jugé qu'il fallait que le support possède en potentiel ce dont l'âme aura besoin pendant sa longue évolution, l'homme a donc le devoir de développer ce potentiel. S'il y a un organe dans un être, c'est parce qu'il est nécessaire. Si le potentiel de l'évolution est dans le

cerveau de l'homme, c'est qu'il est nécessaire qu'il y soit. S'il est nécessaire qu'il y soit, il est nécessaire qu'on le développe.

10^e loi : Je suis conscient que la vie planétaire n'est que le passage d'une partie de la réalisation du plan de l'âme

Qu'est-ce donc qu'une vie humaine? Elle est courte, elle passe à travers le temps à la vitesse de l'éclair. Qu'est-ce que le corps peut donc faire dans un espace aussi rapide? D'abord, ses premières années de vie sont inconscientes ou presque. Ensuite, il est soumis à un code, à des supérieurs qui lui dictent sa conduite. Il apprend ce que les autres ont appris, mais le plus souvent en faisant d'immenses erreurs. L'homme est pris ensuite par la nécessité d'entretenir sa vie physique. Il travaille sans relâche. Tout est bien s'il sait pourquoi il travaille, s'il sait qu'en travaillant il entretient la chaîne de vie. Mais tout cela, une partie des hommes ne le savent pas. Le support perd la vie. Il a vécu planétairement. Mais l'âme, elle, a besoin de continuer d'évoluer. Il lui faut donc un autre support sur une autre planète ou la même si vous voulez. Donc la vie planétaire est absolument nécessaire à la réalisation du plan de l'âme.

11^e loi : Je suis conscient que chaque loi violée depuis que l'âme évolue doit être respectée jusque dans la profondeur de son origine

L'âme a été créée selon des lois. Chaque âme a sa structure. Les énergies sont disposées d'une manière unique en faisant d'elle une âme unique. Donc le point d'origine de l'homme est construit sur des lois. Le support est construit sur le même modèle. Il est structuré de manière à ce que chaque partie réponde à des lois. Il y a des lois de la nutrition, de la respiration, de la communication. Enfin, toutes les cellules de l'homme répondent à des lois. Il faut donc respecter ces lois, sinon il y a du désordre dans l'organisme. Il y a désobéissance sur le plan de l'âme donc à l'énergie originale de l'être. D'ailleurs, tous les malheurs, toutes les maladies viennent de là.

12^e loi : Je suis conscient que la personnalité présente n'est que le reflet de la personnalité qui se développe depuis de très longues années

Je sais que je survivrai. Je sais que mon âme a un plan d'éternité. Je sais que ce qu'elle a gagné elle ne le perd pas. Je sais aussi que l'âme en pénétrant dans le fœtus de l'enfant l'imprègne de son hérédité. Si l'hérédité de l'âme a un haut degré d'évolution, elle donnera de l'énergie aux cellules vivantes pour grouper dans le cerveau les cellules nerveuses au bon endroit. Elle donnera de l'énergie vitale au cœur, de la résistance aux muscles et aux os. Elle imprègne donc son hérédité c'est-à-dire ce qu'elle a gagné à travers le temps pour le déposer dans son support qui est son outil pour buriner la matière.

Note : Dans les textes d'Adéla Tremblay Sergerie, le terme "homme" désigne, dans sa pensée, à la fois les hommes et les femmes.